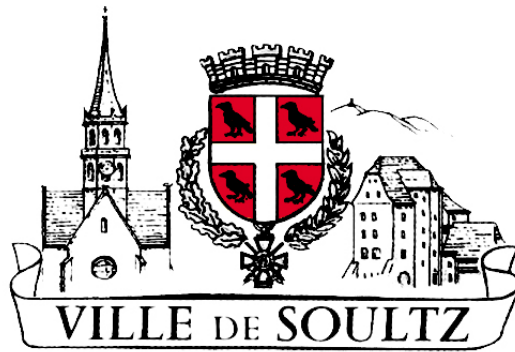




Guide de la Déclaration Préalable **LES PANNEAUX SOLAIRES**

Liste des pièces à fournir :

Formulaire

DP1- Plan de situation (téléchargeable sur le site : www.cadastre.gouv.fr)

DP4 – Plan des façades ou des toitures

DP5 – Représentation de l'aspect extérieur

DP6 - Insertion graphique

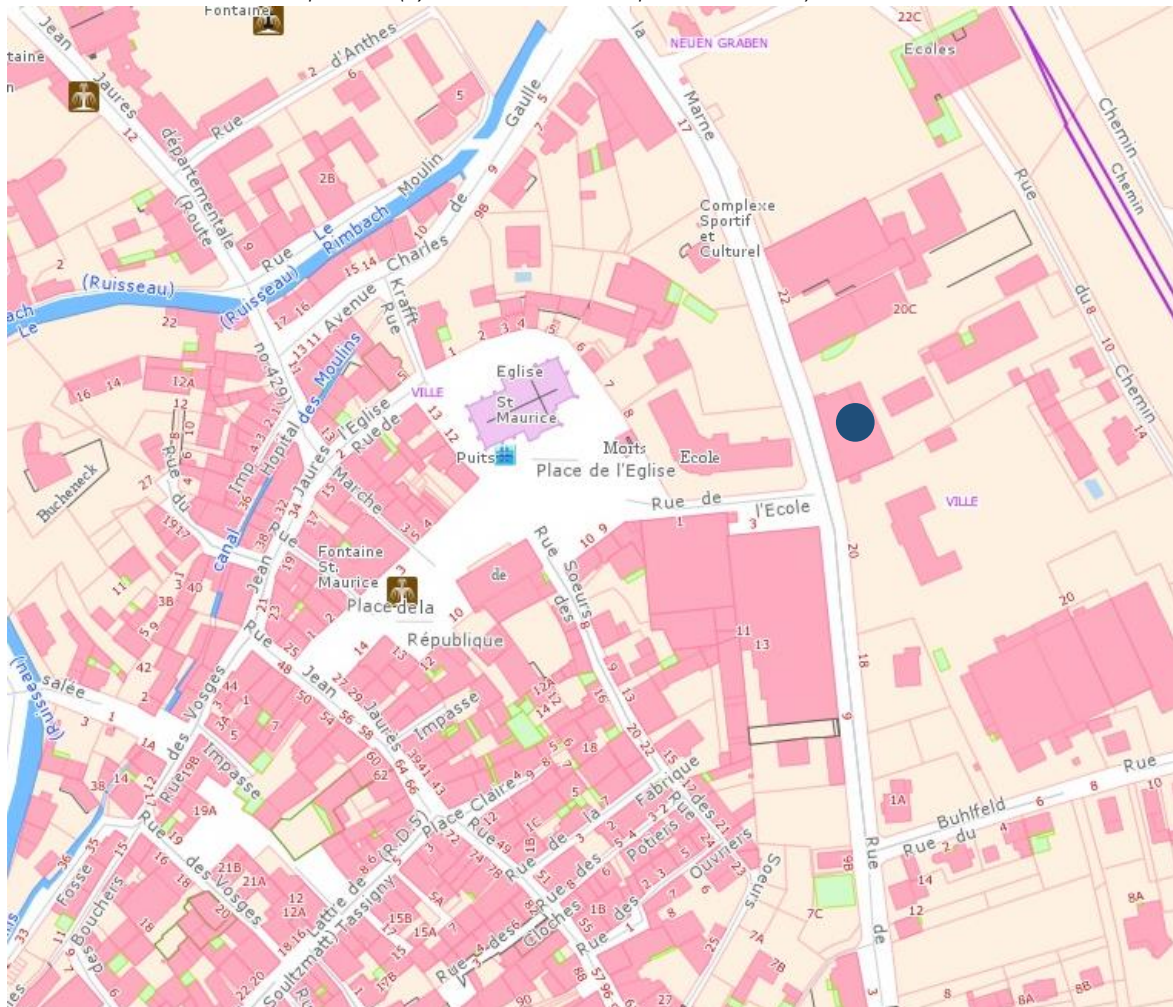
DP7 - DP8 – photographie de près et de loin

DP11 : si votre terrain est situé dans le périmètre des Architectes des Bâtiments de France, obligation de fournir une notice faisant apparaître les matériaux et teintes utilisés et les modalités d'exécution des travaux

FORMULAIRE CERFA

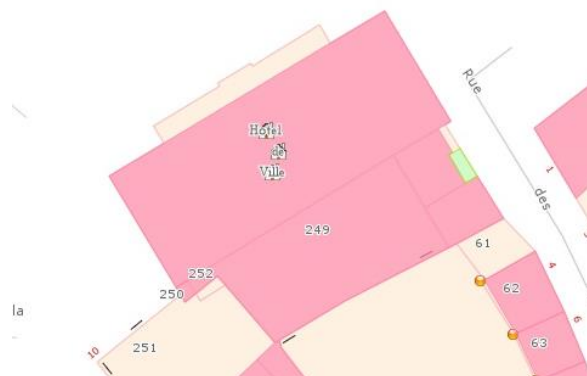
DP1 : PLAN DE SITUATION

- Avec la localisation de votre parcelle (symbole ou délimitée par une couleur)

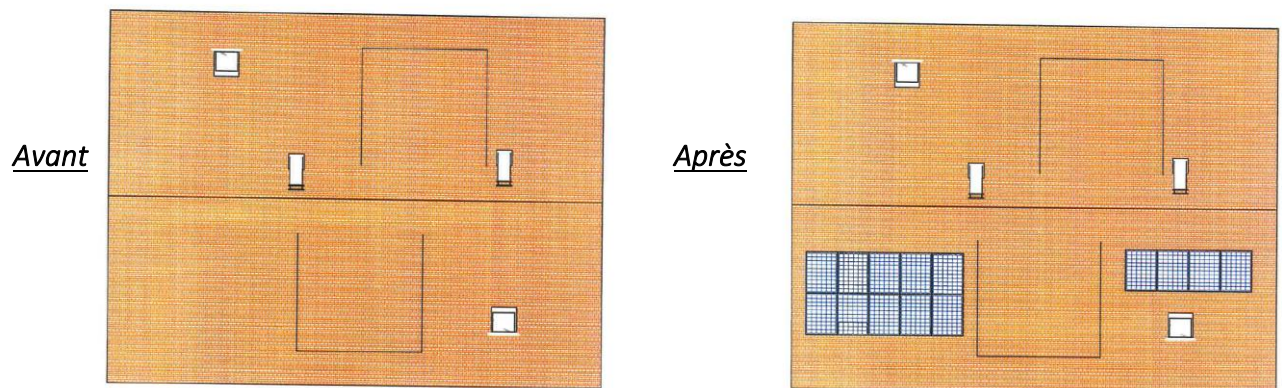


Contre-exemple :

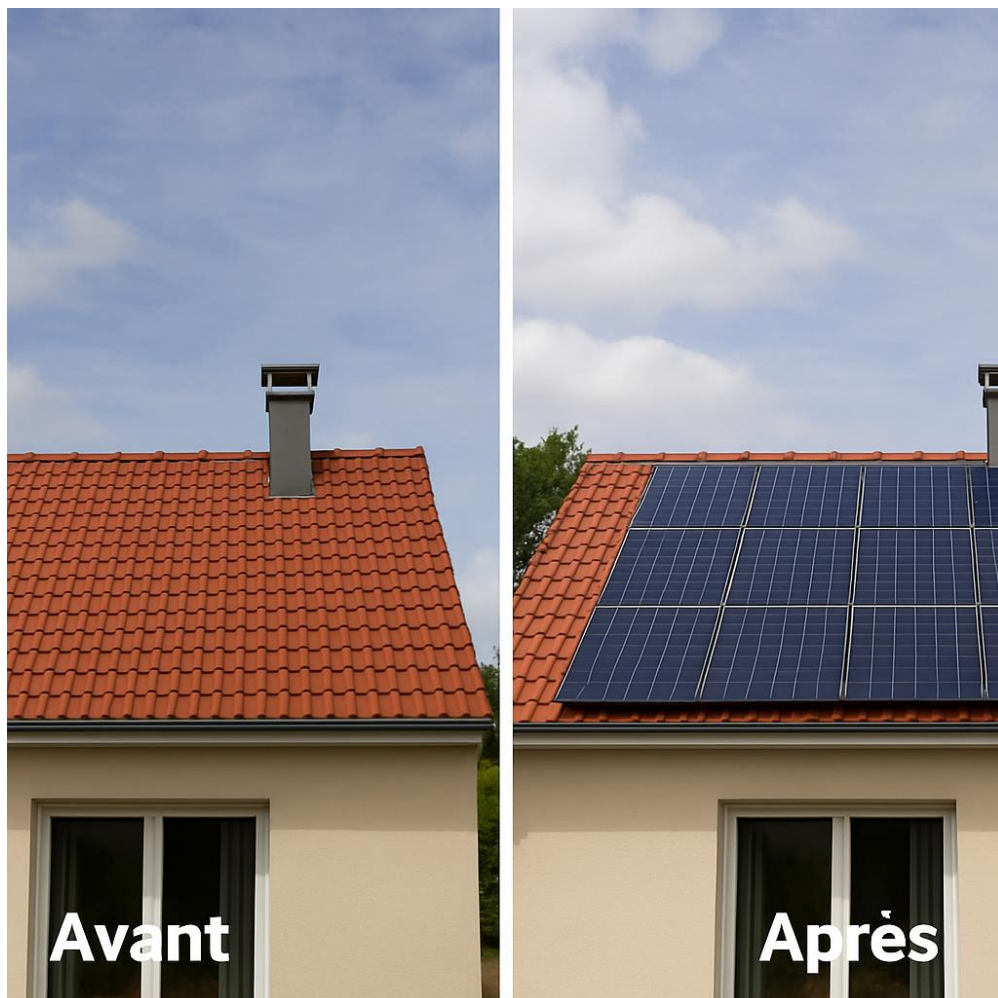
- Impossibilité de situer le terrain dans la commune
- Absence d'indication du Nord
- Absence de report des angles de prises de vue des photos.



DP4 : PLAN DES FAÇADES ET/OU DES TOITURES



DP5 : Représentation de l'aspect extérieur



DP6 : INSERTION GRAPHIQUE (photo non contractuelle)



DP7 : Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (avant travaux)



DP8 : Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain (avant travaux)

